



Le Bulletin des Jardins Taché

Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché

La fête de quartier de l'Association des résidents des Jardins Taché : Un incontournable en septembre

Le conseil d'administration de l'Association des résidents des Jardins Taché (ARJT) est heureux de vous inviter à une grande fête communautaire qui aura lieu au parc Ste-Thérèse le samedi 7 septembre. Quel bon moment pour accueillir les nouveaux résidents, surtout si les anciens relèvent le défi de les inviter à se joindre à la fête. La qualité de vie de notre quartier tient à plusieurs éléments, y compris ces rencontres qui resserrent les liens, en créent de nouveaux et, surtout, nous permettent de dire à quel point il fait bon vivre et s'amuser ensemble!

La grande vente de garage annuelle aura lieu, soit au parc ou chez vous, entre 8 h et 16 h.

Dès 11 h, une structure de jeux gonflable sera disponible pour le grand bonheur des enfants. Nous avons aussi une belle nouveauté cette année : une tente abritera une démonstration des Petits Débrouillards.

Un diner sera servi à 11 h 30 au parc Ste-Thérèse. Au menu : sandwiches, crudités, croustilles et boissons (5 \$/adulte; 3 \$/enfant de 12 ans et moins; 1 \$/boisson supplémentaire). À noter que les surplus seront acheminés au Gîte Ami.

Si nous avons l'appui de bénévoles, le biathlon des enfants (vélo/course à pied) aura lieu à 13 h à partir du parc. Puis, à 14 h, ce sera le départ du tintamarre, une promenade dans les rues du quartier avec des objets bruyants apportés par les participants. Venez-vous faire entendre!

La fête se terminera par la présentation au parc Ste-Thérèse du **premier concert organisé par l'ARJT**. Cette activité est offerte notamment grâce à la générosité des bénévoles de la patinoire qui nous permettent d'enregistrer des revenus. L'organisation du concert est menée avec détermination par Geneviève Frenette, vice-présidente de l'ARJT. Un immense merci à Geneviève qui travaille sans relâche afin de conserver la belle tradition de concerts au parc Ste-Thérèse.

En cas de pluie, la fête sera annulée, le concert sera présenté au Conservatoire et la **vente de garage sera remise au lendemain**. Nous vous invitons à consulter le site Web de l'ARJT au www.jardinstasche.ca ou la page Facebook de l'Association dans les jours précédents la fête pour être informé de la tenue des activités.

L'Association tient à remercier la Ville de Gatineau pour son soutien et tout particulièrement notre conseillère municipale, Denise Laferrière, qui nous a appuyés de maintes façons au cours des dernières années. Notre quartier rejoindra le district Manoir des Trembles et Jean-Bosco aux élections de novembre et M^{me} Laferrière participera sans doute à la fête en compagnie de candidats au poste de conseiller de ce nouveau district. L'ARJT tiendra comme par le passé un débat entre les candidats en octobre. Nous vous y inviterons bientôt.

Dans ce numéro :

- ⊙ La fête de quartier ~ 1
- ⊙ Perte des Mardis Classiques... ~ 2
- ⊙ Se porter bénévole ~ 2
- ⊙ Vous avez un service à offrir ~ 2
- ⊙ Gamelin : la ville a perdu... ~ 3
- ⊙ Notre patience mise à l'épreuve ~ 4



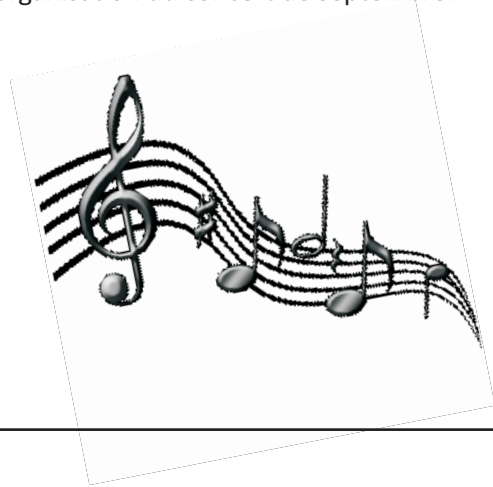
Perte des Mardis Classiques : l'ARJT reprend le flambeau

Depuis de nombreuses années, l'Association des résidents du Plateau (ARP) organisait les concerts des Mardis Classiques dans les quartiers du Plateau, de Val-Tétréteau et du Manoir-des-Trembles. Cette année, l'ARP a décidé de concentrer ses efforts dans le quartier du Plateau. C'est pourquoi les concerts des Mardis Classiques n'auront plus lieu au Parc Ste-Thérèse, et ce, même s'il s'agissait du parc qui accueillait les plus grandes foules.

Afin de continuer à vous offrir des concerts dans votre quartier, l'ARJT reprend le flambeau. Nous sommes donc très heureux de vous annoncer qu'un premier concert aura lieu pendant notre grande fête de quartier.

Le 7 septembre prochain, venez en grand nombre écouter et applaudir les musiciens qui viendront égayer notre fête de quartier.

Merci à l'ARP pour l'aide apportée dans l'organisation du concert de septembre.



Se porter bénévole pour l'ARJT

Dans notre dernier numéro, nous vous informions de la création d'une banque de bénévoles pour les diverses activités de l'Association.

Merci à ceux et celles qui nous ont fait part de leur intérêt. Bien que nous n'ayons pas encore eu recours à vos services, cela viendra en fonction des différentes activités qui trouveront leur place sur notre calendrier.

Pour ceux et celles qui n'ont pas fait connaître leur désir de consacrer un peu de temps à la vie de notre quartier, sachez qu'il n'est pas trop tard. Faites-nous part de votre intérêt en contactant Geneviève Frenette par courriel à g.frenette@hotmail.fr

Il n'y a aucune obligation de votre part! Et si vous désirez réserver votre participation à un domaine en particulier ou à une activité spécifique, indiquez-le-nous.



Vous avez un service à offrir aux résidents du quartier?

Envoyez-nous votre annonce par courriel à anik.dupont@quebecemail.com et nous la publierons dans le prochain bulletin.

Gamelin : la Ville a perdu devant la Cour fédérale

Comme vous le savez sans doute, la Cour fédérale a statué que la Commission de la capitale nationale (CCN) avait tous les droits de propriétaire sur un tronçon de 500 mètres de la rue Gamelin jusqu'à la fin du bail en 2078. Rappelons que la Ville demandait de laisser ouvert un bout de rue qui lui appartient et qui ne fait pas partie du parc de la Gatineau.

Comme cela a été souligné par d'anciens hauts fonctionnaires de l'ex-Ville de Hull en poste au moment de la signature du bail, la CCN prévoyait alors transformer la rue Gamelin en promenade véhiculaire reliant la promenade du Parc de la Gatineau à la promenade du Lac-des-Fées. Ceux qui habitaient ici dans les années 1970 se souviennent certainement que la rue donnait accès à un petit centre de ski l'hiver et l'été, à un amphithéâtre en plein air. Ce n'est que lorsque la CCN a décidé, unilatéralement, en 2005 que le parc allait avoir une vocation de conservation dans toute son étendue qu'il lui est apparu qu'une enclave de moins d'un demi-kilomètre contrevenait à cette vocation. Peu importe que le parc fourmille de centaines de routes et de propriétés privées, ce petit bout de rue dérangeait les hautes instances de la CCN. Il était sans doute plus facile de s'attaquer à la Ville de Gatineau, souvent vacillante dans ses positions, qu'aux résidents de Kingsmere ou du lac Meech qui n'accepteraient aucune décision de la CCN pouvant déranger leur quiétude.

Le prétexte invoqué par la CCN était la restauration de l'écosystème. Une spécialiste de l'environnement nous a pourtant affirmé que cela n'avait aucun sens : la construction des deux autoroutes a entraîné une modification permanente du milieu naturel. Mais rien n'y fait : des spécialistes en biologie de la CCN nous ont déclaré que la « science était de leur côté » et que « chaque petit geste compte ». Le premier dirigeant de la CCN, Jean-François Trépanier, a aussi parlé de la fermeture comme « du bon projet pour la santé écologique du parc de la Gatineau ». Le projet est moins bon pour la circulation automobile dans Gatineau ou les finances de la Ville, mais cela importe peu dans les bureaux de la rue Elgin.

Cette lutte menée durant un an et demi contre la fermeture de la rue Gamelin a laissé des traces dans l'Outaouais. Les signatures de plus de 2 200 citoyens ne comptent pas : la CCN aime mieux recevoir des courriels déplorant la fermeture d'un sentier de ski de fond comme on nous l'a dit! Les résidents de Gatineau vont payer pour les mesures d'atténuation de l'impact sur la circulation. La trace d'une route datant de 1830, donc antérieure de plus de 100 ans au parc de la Gatineau, disparaîtra par les soins d'un organisme qui se vante de respecter le patrimoine.

Les résidents ont surtout noté le manque de collaboration entre les instances touchées par ce projet. La députée de Hull-Aylmer, Nycole Turmel, n'est pas intervenue, et ce, même si le projet était dans sa circonscription et dans son district municipal. L'Agence de la Santé et des Services sociaux s'est contredite à quelques reprises en ne défendant pas un tracé d'urgence pour les ambulances, la police et les pompiers. Le Service des incendies n'a pas pris position, même si Val-Tétreau est vulnérable en cas d'incendies. Enfin, le Conseil municipal a tergiversé, sauf pour les conseillers Denise Laferrière et Maxime Tremblay.

Un changement de structure serait nécessaire pour donner une voix à Gatineau auprès de la CCN. La Ville devrait avoir un représentant au Conseil de la CCN afin d'intervenir, par des consultations obligatoires, dans ce qui la concerne. À l'heure actuelle, le Conseil est composé de représentants des provinces et des territoires, mais les deux villes où intervient le plus souvent la CCN ne sont pas représentées comme telles. Il est temps d'agir en ce sens puisque les fusions ont réduit le nombre de municipalités dans la Région de la capitale nationale à deux seulement au lieu d'une trentaine comme auparavant. Gatineau devrait faire du lobby auprès du gouvernement fédéral pour y parvenir. Sinon, les projets comme celui de Gamelin vont continuer sans possibilité de discussion ou de recours.

Françoise Houle, responsable du comité Gamelin de l'ARJT et les membres du comité Michelle Armand, Michèle Bernard, Claude Legault et Sylvie Turcotte.

Notre patience mise à l'épreuve

En raison des imprévus qui se sont multipliés au cours des derniers mois (bris de la voirie, agrile du frêne envahissant, etc.), la Ville de Gatineau nous informe que plusieurs projets qui devaient être réalisés dans notre secteur cet été seront remis à l'an prochain. Mentionnons entre autres les mesures d'atténuation de la vitesse qui devaient être prises devant le parc St-Thérèse de même que le reboisement des berges du Ruisseau Moore.

Quant aux améliorations qui devaient être apportées aux structures du parc Ste-Thérèse, les règles du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs exigent une étude du sol plus approfondie. Cela retarde donc les travaux de quelques mois.

L'ARJT continuera à suivre ces dossiers de très près afin de s'assurer que les échéances ne soient pas repoussées *ad vitam aeternam*.



Remerciements

Nous tenons à remercier Manon Côté pour la révision des textes et Marie Guttadauria pour la mise en page du Bulletin. Leur engagement contribue à la qualité de cette publication.

Conseil d'administration 2012-2013 de l'Association des résidents des Jardins Taché (ARJT)

Sylvie Turcotte, présidente
sylvie.turcotte684@hotmail.com

Sarah Filotas, directrice
sfilotas@hotmail.com

Geneviève Frenette, vice-présidente
819-743-6843
g.frenette@hotmail.fr

Anik Dupont, directrice
Anik.dupont@quebecmail.com


Françoise Houle, secrétaire
r.f.houle@videotron.ca

Trésorier
Poste à combler



Denise Laferrière, conseillère municipale
pour le District Hull-Val-Tétreau

www.jardinstache.ca

Association des résidents
des Jardins Taché  [facebook](#)